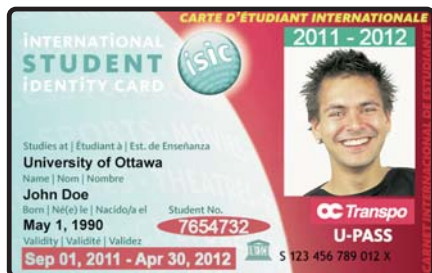
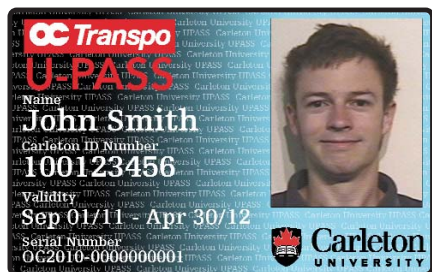


# « U-Pass »

## Laissez-passer de transport en commun universel

- **Projet-pilote pour la plupart des étudiants à temps plein de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa.**
- **Valide du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 30 avril 2012.**
- **Nombre de déplacements illimité, pratique, économique.**



### Le nouveau laissez-passer « U-Pass » entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre

Cet automne, les étudiants à temps plein de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa profiteront de la commodité du nouveau laissez-passer de transport en commun universel. Ils seront libres de se déplacer sans se soucier d'avoir la monnaie exacte ou d'acheter des billets ou un laissez-passer mensuel.

Le projet-pilote est le résultat d'un partenariat qui réunit la Ville d'Ottawa, l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa ainsi que les syndicats étudiants de ces deux établissements. Le programme est géré par l'administration de l'Université Carleton et par les syndicats étudiants de l'Université d'Ottawa.

Le tarif du laissez-passer universel est de 290 \$ pour les semestres d'automne et d'hiver, ou de 145 \$ pour un semestre seulement.

### Avantages de « l'U-Pass »

- ✓ Économies importantes par rapport à un laissez-passer régulier mensuel ou semestriel — 296 \$ et 210 \$ respectivement.
- ✓ Nombre de déplacements illimité.
- ✓ Favorise une communauté durable.

### Ce qu'il vous faut savoir au sujet de l'utilisation de « l'U-Pass »

- Valide du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 30 avril 2012.
- Accepté comme plein tarif sur les circuits réguliers, express et ruraux express ainsi qu'à bord de l'O-Train d'OC Transpo.
- Valide pour le service Para Transpo, mais un supplément est exigé pour le service en zone rurale.
- Valide sur les circuits de la STO, mais un supplément est exigé sur les circuits express et interzones. Si vous montez à bord d'un autobus de la STO à l'extérieur du centre-ville de Gatineau avant 9 heures, vous devez aussi être en possession d'une carte prouvant que vous résidez en Ontario. Pour plus de renseignements, communiquez avec la STO au 819-770-3242 ou consultez le site sto.ca.
- S'adresse aux étudiants à temps plein uniquement, y compris aux étudiants diplômés.

### Comment obtenir votre « U-Pass »?

Votre « U-Pass » est disponible sur le campus. Visitez le site Web de votre campus, indiqué ci-dessous, pour connaître les dates, les heures et les lieux.

### Vous avez perdu votre « U-Pass »?

Si vous perdez votre « U-Pass », appelez le Bureau des objets perdus d'OC Transpo au 613-563-4011. Si votre laissez-passer demeure introuvable, vous pourrez, moyennant certains frais, obtenir un laissez-passer de remplacement de l'Université, si vous fréquentez l'Université Carleton, ou de vos syndicats étudiant, si vous fréquentez l'Université d'Ottawa. Voir les coordonnées des universités ci-dessous.

### Faites l'essai du transport en commun!

Même si vous n'utilisez pas le transport en commun tous les jours, vous auriez avantage à examiner certaines de ces options :

- Parc-o-bus.
- Vélo-bus.
- Service Connexion 400 à destination de la Place Banque Scotia lors des concerts et des matches de hockey.
- Service en fin de soirée à partir du centre-ville, y compris le service assuré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur le circuit 95 et 24 heures sur 24 du lundi au vendredi sur le circuit 97.

### Pour obtenir de plus amples renseignements

<b>Université Carleton</b>	
613-520-6688 .....	<a href="http://cusaonline.com">cusaonline.com</a>
613-520-6616 .....	<a href="http://gsacarleton.ca">gsacarleton.ca</a>
613-520-7400.....	<a href="http://carleton.ca/upass">carleton.ca/upass</a>
<b>Université d'Ottawa</b>	
613-562-5966 .....	<a href="http://sfuo.ca">sfuo.ca</a>
613-562-5935 .....	<a href="http://gsaed.ca">gsaed.ca</a>